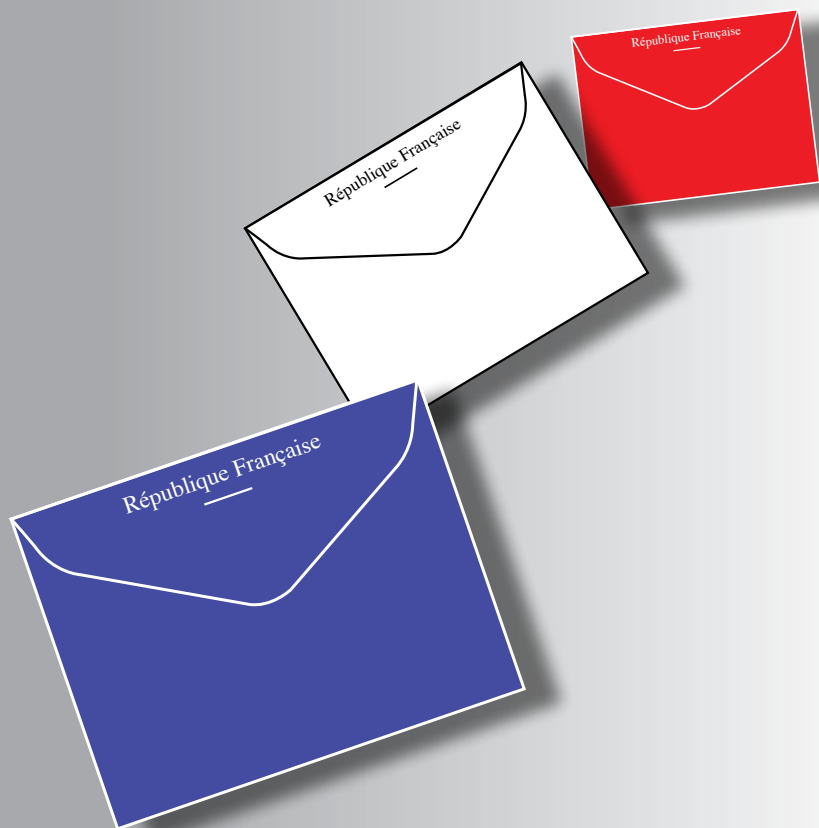


Les Nouvelles > Les Nouvelles de Bouffémont

Bulletin municipal n°287 - Mars 2014



www.ville-bouffemont.fr



Tous aux urnes! Dimanche 23 mars

Élections Municipales et Communautaires



P. 2 Tranquillité

La CCOPF renforce la sécurité publique.



P. 3 Élections

Vous voterez pour les municipales et communautaires.



P. 5 Animation

Le Carnaval aux couleurs du Brésil.



P. 6 Retour sur...

Retrouvez les résultats du Maxicross 2014.

Édito



Les élections municipales auront lieu le 23 mars prochain. A priori il y aura deux listes qui se présenteront à vos suffrages.

Si c'est le cas, il n'y aura qu'un seul tour puisque la liste arrivée en tête aura plus de 50% des suffrages, et le Conseil municipal sera élu dès le 23 mars.

Dans cet édito pré-électoral, je me contenterai de vous rappeler que le vote est un des piliers de la démocratie. Voter est un droit précieux. Il donne à chaque citoyenne, chaque citoyen le pouvoir de participer au choix démocratique de nos représentants. C'est un droit durement acquis au fil des siècles. Voter est donc aussi un devoir. Tous les jours, partout dans le monde, des peuples se battent pour obtenir des élections libres. Ces peuples nous envient. Ne gâchons pas ce droit en boudant cet acte civique. Ne laissons à personne le soin de choisir à notre place.

A Bouffémont, les élections en général et les municipales en particulier sont toujours très suivies. Perpétuons cette tradition républicaine ! Le 23 mars, on vote !

Claude ROBERT,
Maire

> Sécurité

La CCOPF renforce la sécurité publique

Avec la mise en service d'un centre de supervision urbain (CSU), la communauté de communes renforce son action pour la sécurité et la tranquillité publique des habitants de son territoire.

A Bouffémont, trois caméras viennent de s'ajouter aux huit actuelles : rond-point de la RD 909 en entrée de ville, carrefour Pigalle et rue Pasteur.

Objectif : Prévention

Outil complémentaire au service des forces de l'ordre, le CSU centralise les images provenant des caméras des 7 communes de la CCOPF.

Des agents formés visionnent les images en temps réel et les transmettent à la gendarmerie de Domont si besoin, permettant ainsi de guider les patrouilles en temps réel.

Objectif : Action

En cas de crime ou délit commis sur le territoire intercommunal, les services de police et de gendarmerie se servent des images recueillies,



Le Centre de Supervision Urbain centralise les images du territoire intercommunal

comme preuve et peuvent procéder à des interpellations.

D'ici à la fin 2015, le territoire intercommunal devrait être sécurisé par 93 caméras de vidéosurveillance (soit une caméra pour près de 1000 habitants). A Bouffémont, cela fait une caméra pour 550 habitants. D'ici la fin de l'année, toutes les gares du département en seront équipées.

Malgré le coût de fonctionnement important, la municipalité a validé ce dispositif qui a déjà fait ses preuves en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité.

> Fibre optique

Orange va-t-il tenir ses engagements ?

Les services techniques de la ville, de l'intercommunalité et d'Orange se sont rencontrés en janvier dans les locaux de la CCOPF, à propos de l'installation de la fibre. Notre commune souffre de débits insuffisants mais au Village ceux-ci sont désastreux.

Le secteur du village classé en "zone très défavorisée"

Au cours de cette réunion, les représentants de notre ville ont rappelé à Orange que la priorité de l'installation de la fibre devait aller au Village. Nos représentants ont aussi fait valoir l'opportunité commerciale que cela pouvait représenter pour l'opérateur.

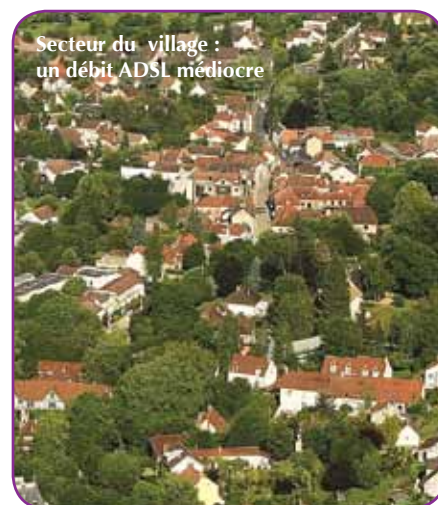
Dès 2012, le président de la CCOPF, M. Chartier, avait négocié avec Orange la couverture en priorité des zones défavorisées, dont notre commune et particulièrement le secteur du Village.

La municipalité ne pliera pas !

Lors de la réunion, les services techniques d'Orange ont indiqué qu'il n'y avait pas d'obstacle technique à commencer par le Village. Hélas, quelques jours plus tard, la direction d'Orange faisait part de son intention de maintenir le déploiement en commençant par les Hauts-Champs.

Mais la municipalité n'en reste pas là et elle peut compter sur le soutien de la communauté de communes.

Une lettre cosignée par Claude Robert et Christian Lagier, président de la



Secteur du village : un débit ADSL médiocre

CCOPF, a été adressée en retour pour exiger qu'Orange reconsidère sa position.

> Élections

**Voter
est un acte civique**
**Élections municipales
(et communautaires) :**
**Dimanche 23 mars
(8h-20h)**

L'élection des conseillers municipaux ne change pas

Pour les communes de plus de 3500 habitants, comme Bouffémont, le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Qui peut voter lors de ces élections ?

Pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2013. Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de s'inscrire après cette date et de voter en 2014. Renseignez-vous en mairie.

Tout ressortissant de l'Union européenne peut voter aux municipales.

Vous choisirez vos représentants au Conseil communautaire

Pour la première fois, lors de cette élection municipale, les listes concurrentes vous proposeront leurs candidats pour siéger à la CCOFP (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France).

Deux listes sur un bulletin de vote :

Les deux listes figureront de manière distincte sur le même bulletin de vote. L'électeur n'aura donc à insérer qu'un seul bulletin dans l'urne.

Nombre de sièges à pourvoir :

La liste comportera 5 candidats pour un total de 4 sièges à pourvoir.

Parité :

Les listes devront compter autant d'hommes que de femmes.



Choix des candidats :

Les candidats à l'élection communautaire doivent également figurer sur la liste municipale.

Durée du mandat :

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux (6 ans).

Mode de scrutin :

Le mode de scrutin des élections communautaires est identique à celui des élections municipales. La liste arrivée en tête obtient 50% des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont distribués à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Pensez au vote par procuration : c'est simple et gratuit

Obligations professionnelles, formation, état de santé, vacances : les électeurs absents le jour du scrutin ont la possibilité de voter par procuration (c'est gratuit).

- Vous pouvez désormais remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa en ligne sur www.service-public.fr

- Une fois complété, le formulaire doit être imprimé sur deux feuilles. Attention, certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées et le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.

- Vous devez ensuite vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune avant le vote.

À noter : les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à Internet et d'une imprimante peuvent toujours utiliser les formulaires

+ Info

Les élections 2014 et 2015

Le calendrier électoral 2014 -2015 est chargé. Vous voterez pour élire les :

- **Conseillers municipaux et les conseillers communautaires :** dimanche 23 mars 2014 (en un tour si seules deux listes se présentent).
- **Députés européens :** dimanche 25 mai 2014
- **Conseillers départementaux (ex conseillers généraux) :** en 2015
- **Conseillers régionaux :** en 2015

Renseignements : 01 39 35 43 80

cartonnés disponibles aux guichets. Plus d'infos sur : www.interieur.gouv.fr

Le jour du vote où dois-je me rendre ?

Vous devez vous rendre, muni de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité dans votre bureau de vote (numéro indiqué sur votre carte d'électeur).

- Bureau 1 : Mairie - 45, rue de la République.
- Bureau 2 : École maternelle des Hauts-Champs - rue Champollion.
- Bureau 3 : Restaurant scolaire du Trait d'Union - rue des Tanneurs.
- Bureau 4 : Restaurant scolaire des Hauts-Champs - rue Champollion.
- Bureau 5 : Restaurant scolaire du Trait d'Union - rue des Tanneurs.

Pour tous renseignements
Mairie : 01 39 35 43 83



> Civisme

"Encombrants" ne signifie pas encombrer...

Depuis plusieurs mois, des anomalies ont été constatées dans notre paysage. En effet, certains trottoirs et certaines portions de rues sont restées encombrées après le passage du camion du Sigidurs, pendant plusieurs jours... Il semblerait que les consignes de tri ne soient pas respectées par tous !

Les mots ont un sens

"Encombrants" : toutes les définitions vont dans le même sens : *"Rebuts volumineux faisant l'objet d'un ramassage spécial par les services de voirie", ou encore "Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier".* Or il semble que certains entendent "encombrant" par : "tout ce qui me gêne" et déposent sur le trottoir toutes sortes

de choses qui n'ont qu'un lointain rapport avec ces définitions (petits jouets, vêtements, bouteilles, bouts de moquette, etc). Cela enlaidit la ville et aboutit parfois au refus de ramassage.

Nous avons accès à quatre déchèteries

En tant qu'habitants d'une ville adhérent au Sigidurs, les Bouffémontois ont accès à quatre déchèteries : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres. Pour pouvoir y déposer les encombrants, lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise de votre véhicule. Votre badge d'accès vous sera alors remis. Il vous sera demandé à chaque fois que vous viendrez à la déchèterie. C'est simple ! Alors, un peu de civisme que diable ! Si la raison ne se fait pas entendre, la municipalité sera dans l'obligation de sévir, comme pour le stationnement.

Pour toutes questions concernant les déchets : **SIGIDURS**
Tél. **0800 735 736** (appel gratuit depuis un poste fixe).

> Aide aux projets



Le FOMAP a aidé Lia, étudiante

Lia, élève infirmière de 21 ans est rentrée ravie de son stage au Vietnam ! Le PIJ (Point Information Jeunesse) l'a aidée à réaliser son projet grâce au FOMAP.

En quoi consistait votre séjour au Vietnam ?

Lia : En tant qu'étudiante en dernière année d'école infirmière, je devais effectuer un stage en hôpital. J'ai souhaité le réaliser dans un pays étranger pour découvrir un système de santé différent de celui que je connais.

Dans quel cadre avez-vous pu partir ?

Lia : C'est mon école qui m'a mis en relation avec Association Missions Stages qui organise des stages en milieu hospitalier pour des étudiants comme moi.

Comment avez-vous financé votre projet ?

Lia : Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de contacter beaucoup d'organismes



Lia Duranthon

susceptibles de prendre en charge ce type de séjour. Je l'ai donc principalement financé de ma poche. En visitant le site Internet de la ville, j'ai pris connaissance du FOMAP (Fonds Municipal d'Aide aux Projets) proposé par le PIJ. J'ai obtenu 300€, en contrepartie de quoi, j'organiserai prochainement une expo-photos au Centre culturel et j'interviendrai auprès des enfants des Accueils de Loisirs.

Quels souvenirs garderez-vous de cette expérience ?

Lia : Je garde en souvenir la gentillesse et l'accueil des vietnamiens et particulièrement de nos deux traducteurs qui nous suivaient partout et nous ont



Les élèves infirmières et les enfants de l'orphelinat

> Zoom sur...

L'Allocation trimestrielle

Seniors, vous avez peut-être droit à l'allocation trimestrielle ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les personnes retraitées dont les ressources mensuelles sont inférieures ou proches de l'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (787,26€ pour une personne seule et 1222,27€ pour un couple en 2013) ou ayant des charges accrues, à faire une demande pour une éventuelle allocation trimestrielle. Pour connaître les pièces à fournir, contactez le :

CCAS - Espace Eiffel
2 bis, rue Eiffel
Tél. **01 39 91 64 61/62**



Lia partageait son quotidien avec des stagiaires français et vietnamiens



bien facilité la vie. Je n'oublierai pas non plus les enfants de l'orphelinat dans lequel j'étais logée et où j'intervenais tous les après-midi. J'ai été également marquée

dans mes interventions à hôpital par la prise en charge de la douleur quasi inexistante. Les femmes accouchent par exemple sans péridurale, c'est dans leur culture.

Pour tous rens. sur le FOMAP :
PIJ - Anne-Laure TAJER
tél : **01 39 91 42 39**



A venir... A venir... A venir...

Poésie

16^{ème} Printemps des poètes

Poètes en herbe, petits et grands, manifestez-vous avant le 31 mars 2014 !

Vous pouvez (ou non) suivre le thème de l'édition nationale : "Au cœur des arts".

**Printemps des Poètes
Du 8 au 23 mars 2014**

Déposer vos œuvres au Centre culturel : OMCA 1, rue J.B. Clément.



Carnaval

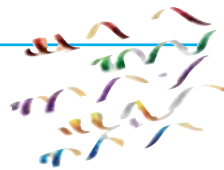
De la Samba, de la couleur et des rires

Il est encore temps de faire preuve d'imagination ! De la couleur, des rythmes, des instruments de musique... Surprenez-nous !

Samedi 5 avril sous le soleil de Bouffémont do Brazil

Un repas et une soirée dansante sont aussi proposés (au profit du secours populaire).

Attention, les places sont limitées.
Réservation : 01 39 25 25 24



Arts plastiques

Hommage à Jacques Lefebvre

Exposition consacrée au peintre bouffémontois Jacques Lefebvre, reconnu par sa participation au Salon d'Automne du Grand Palais en 1972 et 1973. "Marqué par son expérience du vitrail, Jacques Lefebvre a évolué du figuratif vers l'abstrait avec une constante maîtrise de l'agencement des couleurs...".

Merci à sa femme Claude pour le prêt des œuvres.

Exposition au Centre culturel : du 1er au 31 mars

(Vernissage vendredi 7 mars à 19h)

Le vernissage de l'exposition sera aussi l'occasion de mettre à l'hon-



neur et de récompenser les artistes ayant remporté le plus de suffrages de la part des visiteurs du Salon d'Automne 2013.



> Coin Professionnel

Bienvenue à...

• Avocate - Me Biyot

Le Cabinet Biyot Avocat conseille et assiste ses clients (particuliers comme entreprises), dans les domaines du droit, de la fiscalité et de la douane.

Rendez-vous et informations :

Biyot Avocat :

Immeuble ISBA – Allée de la gare
tél : 01 39 86 05 46

• Tablement Jess - Mme Honoré

Ghislaine Honoré, Créatrice cartonniste, propose des kits de décoration de tables éphémères.

www.tablementjess.com

Sur sa boutique en ligne :

<http://tablement-jess.alittlemarket.com>

tél : 06 98 69 17 76

• Taxi - M. Elismar

Bienvenue à M. Elismar, taxi, basé rue Louise Michel, face à la gare.

tél : 06 26 19 08 16

En bref...

Hair du temps vous communique...

Le Salon de coiffure Hair du temps souhaite vous communiquer son numéro de téléphone. Des erreurs fréquentes dans la composition de ce numéro engendrent depuis plusieurs mois des désagréments bien compréhensibles tant pour le particulier titulaire de la ligne, que pour le salon.

Salon Hair du Temps

tél : 01 39 91 83 63

Retour sur... Retour sur... Retour sur...

Petite enfance Rencontre-Débat

Les parents étaient ravis à l'issue de la Rencontre-Débat qui s'est tenue à la Maison de la Petite Enfance fin janvier. Dans un climat respectueux et bienveillant, en présence d'un pédopsychiatre et d'une psychologue, les mamans ont pu poser de nombreuses questions sur des thèmes concernant la petite enfance : la colère, la frustration, la tétine, les relations entre frères et sœurs, la propreté, l'autorité, etc.

L'échange fut riche, convivial et souvent rassurant pour l'assemblée qui suit avec intérêt ces rencontres.

Prochaine rencontre : **jeudi 20 mars 20h45** - Maison de la Petite Enfance Rue Champollion.



Maxicross

1 000 participants !

L'Office Bouffémontois du Sport (OBS), l'Esprit des Elfes et la ville félicitent les 1 000 coureurs pour leur participation au Maxicross 2014 (30Km, 15 Km et 7,5 Km) et remercient tous les bénévoles et l'ensemble des partenaires.

Résultats du 30 Km (Classement général)

Homme :

1^{er} : Jonathan DUHAIL 02'20"56

2^{ème} : Vincent VIET 02'20"58

3^{ème} : Nicolas DUHAIL 02'21"33

Femme :

1^{ère} : Stéphanie PIRIOU 03'31"05

2^{ème} : Isabelle LEBEN 03'33"53

3^{ème} : Anne-L. EPRINCHARD 03'33"57



Femme :

1^{ère} : Naïma HARET 01'44"13

2^{ème} : Pascale DUJARRIER 01'44"40

3^{ème} : Christine PENELOUX 1'44"40

Tous les résultats

<http://maxicross-bouffemont.kazeo.com/>



Résultats du 15 Km (Classement général)

Homme :

1^{er} : Antoine ALLONGUE 01'18"23

2^{ème} : Jean-Marc FERNANDEZ 01'18"45

3^{ème} : Hervé PERRIN 01'18"55

Fest Noz : Un succès à ré-éditer !



Karim, résident du Foyer Fiévet et les membres du groupe Kan Ar Mor

Recyclage

L'Art au service de l'écologie

Le sujet de Mme Debeacker, professeur d'Arts plastiques au collège Léonard de Vinci a incité les enfants à bien des audaces. Le sujet : une collection de haute couture en recyclant des matériaux, carton, plastique, végétaux, etc... puis défilé devant un public de parents et amis enthousiastes, venus en nombre. Quand mode, arts plastiques et écologie se mêlent au collège, cela donne un résultat détonnant !



Défilé de mode au collège

Environnement

Des fleurs au parc Maenza !

120, c'est le nombre de bulbes de fleurs plantés par les enfants du Conseil Municipal Enfants dans l'espace d'aire de jeux du parc Maenza. Les dahlias, les glaïeuls et autres fleurs de toutes les couleurs ont été disposées par les jardiniers en herbe, armés de bêches et de pelles... Une première pour certains. Le CME remercie les parents pour leur participation. Et, vivement le printemps pour apprécier le travail fourni !

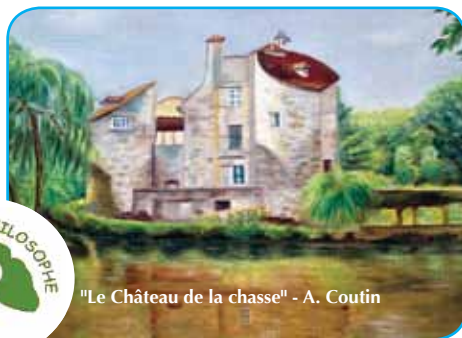


Les enfants du CME ont "la main verte" !

Chemin du Philosophe

10 ans déjà !

L'association loi 1901 pour l'aménagement d'un "Chemin du Philosophe" en forêt domaniale de Montmorency propose des Cafés philo, des ateliers de land art, de l'histoire locale et des sorties à thèmes. Le projet d'aménagement d'un «Chemin du Philosophe» dans l'environnement du Château de la Chasse, a été imaginé en 2002 à partir des chemins portant ce nom à Kyoto (Tetsugaku-no-Michi) et à Heidelberg (Philosophenweg). Lieu de promenade et de rencontre invitant à la méditation, il est constitué d'un circuit pédestre de 2 à 3 Km et de onze stations dédiées à l'histoire locale (le cimetière de Bosc, la fontaine Sainte-Radegonde) ainsi qu'à des thèmes de réflexion philosophique.



Cafés Philo :

Ils fonctionnent selon les principes de neutralité et de partage et se déroulent tous les derniers vendredis du mois à 20h45 au Centre culturel.

Vendredi 28 mars 2014 à 20h45 :

«Faut-il toujours rechercher la vérité ?»

L'association fête ses 10 ans !

En 2014, l'association du Chemin du Philosophe fête ses dix ans (samedi 17 mai) - Rue du Moutier à Moisselles.

<http://cheminphilo.blogspot.com>

Amicale des locataires

Partante pour la 6^{ème} année

Dans les trois quartiers, Hauts-Champs, Village et Tonneliers, de nombreux travaux de rénovation dans les logements, dans les parties communes et sur les bâtiments ont amélioré la qualité de notre cadre de vie. Il reste bien entendu des travaux à réaliser, et pour cela, nous avons enquêté auprès de tous les locataires. L'humidité dans les logements, la mauvaise isolation et les problèmes de fermeture des fenêtres et portes-fenêtres sont très souvent signalés. Après plusieurs mois de négociation, nous avons obtenu une prise en charge par France Habitation des réparations sur les huisseries. Chaque locataire concerné doit en informer le gardien au bureau d'accueil. Pour les autres problèmes, une réunion avec le bailleur est prévue prochainement. Une action de l'Amicale a permis de régler le manque d'éclairage aux Tonneliers. D'autres quartiers sont concernés par cette situation qui pose aussi des problèmes de sécurité. Nous informons les locataires que lorsque l'éclairage public ne fonctionne pas, ou que la lampe d'un réverbère est

cassée, la réparation est sous la responsabilité de la CCOFP (Communauté de communes). Par contre si les travaux sont beaucoup plus importants, France Habitation doit remettre en état les équipements. Notre association intervient auprès du bailleur lorsque cela est nécessaire.

L'Amicale des locataires a tenu son Assemblée Générale 2014 et un nouveau bureau a été élu à cette occasion :

•Président : Jean-Jacques Devarenne (Village) •Secrétaire : Nadia Fodil (Village) •Secrétaire Adjointe : Suzie Soares (Hauts-Champs) •Trésorière : Carole Bayon (Hauts-Champs) •Trésorière Adjointe : Pascale Bergé-Fourrez (Village) •Membres : Céline Courteaux (Village) - Sylvie Le Dirat (Hauts-Champs) • Membre d'honneur : John Standen (Village)

Contact : amiloc.bouffemont@hotmail.fr



L'Avenir

Organise sa Bourse "Enfance"

Samedi 8 mars 2014

10h - 18h au Centre de Loisirs

Les dépôts seront reçus les :

- Mercredi 5 mars de 17h à 20h à la Salle de l'Avenir, rue Champollion.
- Vendredi 7 mars de 11h à 20h au Centre de Loisirs.

Sont acceptés :

- Les vêtements toutes saisons et de sport, taille maxi 14 ans, articles de puériculture.
- Les articles devront être propres, en bon état, non démodés et repassés.
- Les ensembles ou lots de plusieurs articles de même taille devront être cousus ensemble.
- Une liste de 30 articles maximum par personne (2 € la liste).

10% du montant de la vente seront prélevés pour couvrir les frais d'organisation.

Ne sont pas acceptés :

- Les articles liés à l'alimentaire et à l'hygiène (biberons, chauffe-biberons...).
- Les chaussures, les ceintures et les sous-vêtements au-delà de 2 ans.
- Les jouets.



Renseignements
06 14 16 63 75

Office Municipal de la Culture et des activités

Le cycle de conférences d'histoire de l'art se termine...

- Vendredi 21 mars 2014 - 19h : "L'Impressionisme"
- Vendredi 11 avril 2014 - 19h : "La rupture des avant-gardes"

Locaux de l'ancienne Crèche, rue Ferdinand de Lesseps.

Rens.OMCA : 01 39 91 92 18



OFFICE MUNICIPAL
de la CULTURE
et des ACTIVITÉS
BOUFFÉMONT

> État civil

La Carte d'identité valable 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales

10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée.

Plus d'infos sur : www.interieur.gouv.fr

> Carnet

Naissances

Léane LE BRIS née le 25/11/2013
Eva DIARA RADJOU née le 03/12/2013
Sophia KOBAURI née le 08/12/2013
Naëlle DJOUDI née le 22/12/2013
Elyne GUYOT née le 30/12/2013

Décès

Jocelyne CERF décédée le 17/12/2013 à l'âge de 64 ans
Jacques ALLOU décédé le 17/12/2013 à l'âge de 62 ans
Michelle BUQUET décédée le 28/12/2013 à l'âge de 84 ans
Jacqueline LOMPRESZ décédée le 02/01/2014 à l'âge de 80 ans
Geneviève BOSCHET décédée le 15/01/2014 à l'âge de 91 ans
Pierre VILLACAMPA décédé le 17/01/2014 à l'âge de 93 ans
Michel CHEVALIER décédé le 25/01/2014 à l'âge de 80 ans
Yvette GOTTRI décédée le 07/02/2014 à l'âge de 79 ans

> Numéros utiles

Urgences

Gendarmerie Domont : 01 39 35 58 50
Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70
SAMU : 15
Urgences : 112
Hôpital Eaubonne urgence : 01 34 06 61 16
SOS Poison-intoxication : 01 40 05 48 48
SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12
Pharmacie de garde : 17

Propreté

Collecte des déchets : 0 800 735 736
Balayage des rues : 0 800 800 490
Éclairage public : 0 800 800 051

Permanences sociales

Assistante sociale
Mme Houdebine reçoit sur rendez-vous les mercredi et jeudi matin à l'Espace Eiffel.

☎ 01 39 35 16 16

Écrivain public

Sur RDV à l'Espace Eiffel.

☎ 01 39 91 20 07

Permanence Travailleurs Sociaux CAF

Mme Morin reçoit sur rendez-vous le vendredi à l'Espace Eiffel.

☎ 01 34 07 30 03

Protection maternelle infantile (PMI)

Mme Maire, infirmière puéricultrice reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Maison de la Petite Enfance

☎ 01 39 91 45 06

MARS

**Du 01/03
au 31/03**

Expo. Rétrospective Jacques Lefebvre
Centre culturel

Samedi 08/03

Bourse Enfance - L'Avenir
Vêtements et puériculture
10h-18h, Centre de Loisirs

Samedi 08/03

JOURNÉE DE LA FEMME
Programme à l'Espace Eiffel

**Du 08/03
au 23/03**

Printemps des Poètes
OMCA - Centre culturel

Lundi 10/03

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
Gratuit - Chaque lundi
9h30-11h30, Maison de la Petite Enfance

Jeudi 20/03

Rencontre-Débat Petite enfance
20h45, Maison de la Petite Enfance

Agenda

AVRIL

Vendredi 21/03

Conférence Histoire de l'art
"L'Impressionnisme"
19h, Ancienne Crèche (face marché)

Dimanche 23/03

Élections municipales
et communautaires
8h30-20h, Bureaux de vote

Vendredi 28/03

Café Philo
20h45, Centre culturel

Samedi 05/04

Permanence des Élus
10h-12h, Halle du Marché

Samedi 05/04

CARNAVAL
10h-12h, Halle du Marché

Tout l'Agenda sur www.ville-bouffemont.fr